

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CM MAULEVRIER 3 PLACE EMILIE CHACUN 49360 MAULEVRIER

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Mme BATARDIERE Manuella, gérant de la société BEL'EVENT, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 20 RUE SAINT FRANCOIS D ASSISE 49360 YZERNAY, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Mme BATARDIERE Manuella 20 RUE SAINT FRANCOIS D ASSISE, 49360 YZERNAY
Nombre de parts	900
Montant versé	900 €
2e associé	Mr BATARDIERE Eric 20 RUE SAINT FRANCOIS D ASSISE, 49360 YZERNAY
Nombre de parts	100
Montant versé	100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 19 août 2026

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé
Batardiere

La banque

(Cachet et signature)

Crédit Mutuel

Anjou

Caisse de Crédit Mutuel

Maulévrier

Société coopérative de crédit à capital variable
et à responsabilité statutairement limitée

3 Place Emile Chacun

49360 Maulévrier

SIREN 786173963

TVA intracommunautaire FR75786173963

n° ORIAS 07 003 758

Tél : 02 41 21 49 49

